



Nom et prénom de l'enfant :

Ecole demandée :

Classe demandée :

DEMANDE DE DEROGATION HORS PERIMETRE

Année scolaire 2023-2024

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Pièces à fournir pour toute inscription :

** Tout document officiel devra être traduit en français par une personne assermentée.*

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : eau, électricité, gaz, quittance de loyer ou taxe foncière ***!Δ ! pas de facture téléphone portable ou fixe***)
- Carnet de santé : vaccins à jour ou certificat de vaccinations
- Pour les parents séparés : une décision judiciaire statuant sur la résidence de l'enfant et l'autorité parentale (le cas échéant) et / ou une Autorisation de scolarisation

Suivant le motif :

- Attestation de mode de garde de l'enfant
- Attestation d'employeur (Mr – Mme) récente **mentionnant les horaires**
- Autres :

1/ L'enfant

Nom et Prénoms :
Date et lieu de Naissance :
Ecole précédente : Classe précédente :
Ecole souhaitée : Classe demandée :
L'enfant fréquentera-t-il la : Restauration scolaire Garderie scolaire

2/ Le représentant légal n° 1

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lien avec l'enfant :
Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e)
 Célibataire Vie maritalement Pacsé(e) Veuf (ve)
Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Adresse mail :
Téléphone :
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :
Téléphone : Horaires :

3/ Le représentant légal n° 2

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lien avec l'enfant :
Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e)
 Célibataire Vie maritalement Pacsé(e) Veuf (ve)
Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Adresse mail :
Téléphone :
Profession :
Nom et adresse de l'employeur :
Téléphone : Horaires :

4/ La composition familiale

Nombre d'enfants à charge :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole et classe fréquentées en 2022/2023

5/ Le motif de la demande

Frère ou sœur dans la même école

Continuité scolaire

Mode de garde de l'enfant : joindre une attestation de mode de garde **et** des attestations employeurs mentionnant les horaires

A justifier obligatoirement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

IMPORTANT : Toute dérogation scolaire est systématiquement délivrée sous réserve de place dans l'école demandée et uniquement sur avis de la Direction Enfance, Education et Famille et non de l'école.

La décision sera adressée par voie postale courant juin 2023. Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

LE RENOUVELLEMENT DE LA PRESENTE DEROGATION :

La dérogation est accordée pour la durée du cycle maternel ou élémentaire.

Ainsi, si la décision est prise pour l'enseignement pré élémentaire (maternel), elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire.

CADRE RESERVE A LA COMMUNE DE DREUX

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

Commentaires :

.....
.....
.....

Date :

**L'Adjoint au Maire
à la Petite Enfance, Education,
Jeunesse et Politique des Loisirs**

Sébastien LEROUX

Reçu le :

Par :

Observations :

.....
.....